Faculté Libre de Théologie Evangélique

Association régie par la Loi du 9 Décembre 1905

85, Avenue de Cherbourg

78740 VAUX-SUR-SEINE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2019

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

Faculté Libre de Théologie Evangélique

Association régie par la Loi du 9 Décembre 1905

85, Avenue de Cherbourg

78740 VAUX-SUR-SEINE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2019

A l'assemblée générale de l'association Faculté Libre de Théologie Evangélique

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Faculté Libre de Théologie Evangélique relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Société par actions simplifiée au capital de 1 723 040 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte

Deloitte.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er juillet 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Deloitte.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Deloitte.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Deloitte.

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 4 novembre 2019

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Djamel ZAHRI

FACULTE DE THEOLOGIE : BILAN

ACTIF EN EURO		Exercice clos le 30/06/2019					Exercice clos le 30/06/2018
		Code Cerfa	Montant brut (1)	Code Cerfa	Amortissements Provisions (2)	Montant net (1 - 2)	Montant net
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles : frais d'établissement	AB	0,00	AC	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations incorporelles : autres	AJ	3 109,79	AK	1 677,94	1 431,85	2 053,81
	Immos corporelle Terrains	AN	1 564 000,00	AO	0,00	1 564 000,00	1 564 000,00
	Constructions	AP	1 536 254,19	AS	805 877,26	730 376,93	758 344,39
	Installations techniques, matériel et outillage	AR	12 590,83	AQ	8 818,95	3 771,88	5 887,67
	Autres immobilisations corporelles	AT	133 354,19	AU	68 417,69	64 936,50	71 885,80
	Immobilisations corporelles en cours	AV	102 979,00	AW	0,00	102 979,00	90 043,00
	Immobilisations financières	BH	1 466,00	BI	0,00	1 466,00	666,00
	TOTAL (I)	**BJ**	**3 353 754,00**	**BK**	**884 791,84**	**2 468 962,16**	**2 492 880,67**
ACTIF CIRCULANT	Stocks	BT	0,00	BU	0,00	0,00	0,00
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	0,00	BW	0,00	0,00	0,00
	Créances Etudiants et comptes rattachés	BX	1 313,45	BY	0,00	1 313,45	852,98
	Créances Autres	BZ	0,00	CA	0,00	0,00	37 445,53
	Valeurs mobilières de placement	CD	47 320,25	CE	0,00	47 320,25	47 320,25
	Caisse, Banques, C.C.P. et autres disponibilités	CF	699 953,90	CG	0,00	699 953,90	369 295,46
	Charges constatées d'avance	CH	2 197,89	CI	0,00	2 197,89	3 927,15
	TOTAL (II)	**CJ**	**750 785,49**	**CK**	**0,00**	**750 785,49**	**458 841,37**
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	CW	0,00		0,00	0,00	0,00
	Primes de remboursements des emprunts (IV)	CM	0,00		0,00	0,00	0,00
	Ecart de conversion actif (V)	CN	0,00		0,00	0,00	2 600,18
TOTAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V))		**CO**	**4 104 539,49**	**1A**	**884 791,84**	**3 219 747,65**	**2 954 322,22**

PASSIF EN EURO		Code Cerfa		Code Cerfa		Exercice clos le 30/06/2019	Exercice clos le 30/06/2018
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds Associatifs			DA		0,00	0,00
	Écarts de réévaluation			DC		1 780 085,01	1 780 085,01
	Réserves et report à nouveau			DG		92 399,87	87 634,27
	(dont report à nouveau)	DH	92 399,87	DG			
	Résultat de l'exercice			DI		38 510,63	4 765,60
	Subventions d'investissement			DJ		451 503,63	479 062,34
	Provisions réglementées			DK		0,00	0,00
	Fonds Associatifs TOTAL (I)			**DL**		**2 362 499,14**	**2 351 547,22**
	Provisions pour Risques et Charges TOTAL (II)			**DR**		**102 979,00**	**92 643,18**
	Fonds dédiés TOTAL (III)			**DN**		**471 115,05**	**400 950,44**
DETTES	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			DU		0,00	0,00
	Emprunts et dettes financières divers			DV		0,00	0,00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		26 634,53	25 789,59
	Fournisseurs et comptes rattachés			DX		11 820,03	11 532,31
	Dettes sociales et fiscales			DY		44 420,98	47 120,00
	Autres dettes			EA		200 228,92	24 739,48
	Produits constatés d'avance			EB		50,00	0,00
	TOTAL (IV)			**EC**		**283 154,46**	**109 181,38**
	Ecart de conversion passif (V)			ED		0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF (I + II + III + IV + V)				**EE**		**3 219 747,65**	**2 954 322,22**

FACULTE DE THEOLOGIE
COMPTE DE RESULTAT

EN EURO		Code Cerfa	Exercice clos le 30/06/2019	Exercice clos le 30/06/2018
Produits courants non financiers				
Ventes de Marchandises : Revues+Livres		EE	0,00	0,00
Ventes de Services : Accueil		EE	0,00	0,00
Produits de Scolarité Etudiants		EE	158 329,85	172 183,90
Dons donnant droit à remise de reçu fiscal		EN	169 288,19	207 769,38
Dons ne donnant pas droit à remise de reçu fiscal		EN	301 077,54	326 426,85
Legs		EN	0,00	0,00
Autres produits de gestion courante		EN	7 530,20	4 821,40
Reprises sur amortissements et provisions		EN	1 571,00	5 663,05
Produits sur exercices antérieurs		EN	0,00	0,00
Produits d'exploitation	**(I)**	**EP**	**637 796,78**	**716 864,58**
Charges de fonctionnement				
Achats de marchandises		EQ	0,00	0,00
Autres achats et charges externes		ES	175 734,62	147 571,00
Variation de stock		ET	0,00	0,00
Impôts et taxes		EV	14 945,00	14 221,00
Salaires, rémunérations		EX	221 044,26	236 148,66
Charges sociales		EY	70 676,20	79 596,86
Autres charges de gestion courante		FB	24 430,38	25 941,99
Dotations aux amortissements		EZ	41 666,55	41 136,58
Dotations aux provisions		EZ	12 936,00	91 614,00
Charges sur exercices antérieurs		FB	0,00	0,00
Charges d'exploitation	**(II)**	**FC**	**561 433,01**	**636 230,09**
Résultat d'exploitation (I - II)		**FD**	**76 363,77**	**80 634,49**
Produits Financiers	**(III)**			
Autres Produits Financiers		FE	7 857,56	3 588,77
Charges Financières	**(IV)**			
Intérêts des emprunts		FG	0,00	0,00
Autres Charges Financières		FG	3 104,80	2 600,18
Résultat financier (III - IV)			**4 752,76**	**988,59**
Résultat courant avant Impôts			**81 116,53**	**81 623,08**
Produits Exceptionnels	**(V)**	**FF**	**27 558,71**	**27 558,71**
Charges Exceptionnelles	**(VI)**	**FH**	**0,00**	**211,17**
Résultat Exceptionnel (V - VI)			**27 558,71**	**27 347,54**
Impôts sur les bénéfices (VII)		FO	0,00	0,00
Reports de ressources non utilisées des exercices antérieurs (VIII)			51 689,29	130 121,21
Engagement à réaliser sur ressources affectées (IX)			121 853,90	234 326,23
Total des Produits (I + III + V + VIII)			**724 902,34**	**878 133,27**
Total des Charges (II + IV + VI + VII + IX)			**686 391,71**	**873 367,67**
EXCEDENT OU DEFICIT		**FJ**	**38 510,63**	**4 765,60**

FACULTE LIBRE DE THEOLOGIE EVANGELIQUE

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/06/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de : 3 219 747,65 €

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du Comité de la Règlementation Comptable qui codifie les règles spécifiques applicables aux associations, ainsi qu'aux dispositions du règlement ANC 2014-03, relatif au plan comptable général, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 et par le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles et corporelles :

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Toutes les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue comme indiquée ci-dessous :
Logiciels : 1 an
Constructions : 50 ans
Installations techniques, matériel et outillage : 5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles : 5 à 20 ans

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Valeurs mobilières de placement :

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation du montant de la différence est constituée.
Le montant de la plus-value latente au 30/06/2019 s'élève à 7241 €.

Subventions d'investissement :

Elles sont rapportées au compte de résultat selon la durée d'amortissement des immobilisations qu'elles financent.
Elles ont été reprises au compte de résultat à hauteur de 28 K€ au titre de l'exercice. Cette reprise est constatée dans les produits exceptionnels.

Fonds dédiés :

Les fonds dédiés sont constitués des fonds reçus par l'association, dédiés par les donateurs à un projet particulier et restant à dépenser à la clôture de l'exercice.

Dons :

Les dons constituent la ressource principale de l'association et sont constatés en produits d'exploitation.
Pour ce qui concerne la règle de rattachement des produits à l'exercice :
sont enregistrés sur l'exercice, les dons datés de l'exercice, versés en chèques ou virements.

Contributions Volontaires en Nature (CVN) :

Ne disposant pas d'outils et procédures de nature à permettre le recensement des données quantitatives, les Contributions Volontaires en Nature n'ont pas été valorisées au titre de l'exercice clos au 30/06/2019

Résultat exceptionnel :

Le résultat exceptionnel est essentiellement composé de la quote-part de subvention d'investissement virée au résultat pour 27 558,71 €, comme sur l'exercice précédent.
Cette subvention avait pour objet le financement de l'achat des bâtiments de Vaux-sur-Seine et de Meulan, et des rénovations qui s'en sont suivi.

ANNEXES FLTE

Exercice clos le 30/06/2019

FAITS MARQUANTS

Projet de Transformation du site : construction de la nouvelle Bibliothèque

1) Des études des sols par forage ont été réalisées.
   Elles ont été nécessaires pour la suite du projet.
   Prestataire : Technosol Mission G2 AVP. Montant des factures 12 936 €
   Ces dépenses ont été constatées en Immobilisations en cours.
   Etant donné le risque de non aboutissement du projet, une provision pour risques de même montant a été comptabilisée.
2) Des dépenses pour Fundraising ont été réalisées.
   Ce sont des des voyages pour rencontrer des Fondations et des honoraires de consulting
   Montant des notes de frais et honoraires 14 492 €

Filère de formation à distance 'e-learning'

Ce projet, démarré début 2016, n'a pas eu le succès escompté en nombre d'étudiants.
La pente d'augmentation des inscrits était insuffisante pour espérer un équilibre financier.
Par conséquent, il a été décidé du licenciement économique de la chef de projet.
Départ le 30/06/2019.
Le projet n'est pas arrêté. Une reconfiguration moins onéreuse est en cours d'étude.

Association Suisse de Soutien à la FLTE (ASSFLTE)

Cette association 'historique' disposait d'un compte CCP suisse pour faciliter les paiements des donateurs et étudiants Suisses.
Aujourd'hui, virer de l'argent de Suisse en France est une opération simple.
Dès lors, il a paru souhaitable de mettre un terme à ce service.
La dissolution de l'association a été prononcée, avec fermeture du CCP.
Le solde est dû à la FLTE et à lui transmettre intégralement.
Celui-ci a été viré en 2 fois lors de cet exercice, en juin 2019. Solde du compte = 0.

LEGS A RECEVOIR

Nous sommes au bénéfice du legs de Mme Lucie VOLKMAR, décédée en 2015.
Ce legs consiste en 13 090 actions de la société CERP RHIN - RHONE - MEDITERRANEE
Pour recevoir l'argent, ces actions doivent être achetées par des pharmacies.
Nous avons reçu une partie de ce legs : 10 084 actions achetées par des pharmacies.
A l'Assemblée Générale de cette Société, l'action était valorisée à 18,2 €.
Le montant reçu au cours de l'exercice est de 10 084 * 18,2 € = 183 528,80 €
Les encaissements ont été comptabilisés en compte 47500000
'Legs et donations en cours de réalisation'.
Le montant restant attendu est donc de (13 090 - 10 084 = 3 006) * 18,2 € = 54 709,20 €
Nous avons aussi perçu des dividendes : 4 552 € après impôts.

IMMOBILISATIONS FLTE

Exercice clos le 30/06/2019

Rubrique	Valeur brute début d'exercice	Augmentations par révaluation	Acquisition apports, créations virements
Frais d'établissement, recherche (I)	-		-
Autres immobilisations incorporelles (II)	**3 109,79**		-
Terrains	1 564 000,00		-
Construction sur sol propre	798 617,44		-
Construction sur sol d'autrui	-		-
Constructions installations générales	746 271,31		-
Installations techniques, outillage industriel	-		-
Installations générales, agencements divers	14 307,50		-
Matériel de transport	6 000,00		-
Matériel de bureau, informatique, mobilier	126 448,03		4 012,04
Emballages récupérables, divers	-		-
Immobilisations corporelles en cours	90 043,00		12 936,00
Avances et accomptes	-		-
Total Immobilisations corporelles (III)	**3 345 687,28**	-	**16 948,04**
Participations mises en équivalence	-		-
Autres participations	-		-
Autres titres immobilisés	-		-
Prêts, autres immobilisations financières	666,00		800,00
Total immobilisations financières (IV)	**666,00**	-	**800,00**
TOTAL GENERAL	**3 349 463,07**	-	**17 748,04**

Rubrique	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
Frais d'établissement, recherche (I)	-	-	
Autres immobilisations incorporelles (II)	-	**3 109,79**	
Terrains	-	1 564 000,00	
Construction sur sol propre	-	798 617,44	
Construction sur sol d'autrui	-	-	
Constructions installations générales	8 634,56	737 636,75	
Installations techniques, outillage industriel	-	-	
Installations générales, agencements divers	1 716,67	12 590,83	
Matériel de transport	-	6 000,00	
Matériel de bureau, informatique, mobilier	3 105,88	127 354,19	
Emballages récupérables, divers	-	-	
Immobilisations corporelles en cours	-	102 979,00	
Avances et accomptes	-	-	
Total Immobilisations corporelles (III)	**13 457,11**	**3 349 178,21**	-
Participations mises en équivalence	-	-	
Autres participations	-	-	
Autres titres immobilisés	-	-	
Prêts, autres immobilisations financières	-	1 466,00	
Total immobilisations financières (IV)	-	**1 466,00**	-
TOTAL GENERAL	**13 457,11**	**3 353 754,00**	-

AMORTISSEMENTS FLTE

Exercice clos le 30/06/2019

Rubrique	Montant début exercice	Augment. Dotation	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'établissement, recherche (I)	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles (II)	**1 055,98**	**621,96**	-	**1 677,94**
Terrains	-	-	-	-
Construction sur sol propre	335 305,26	13 282,93	-	348 588,19
Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
Constructions installations générales	451 239,10	14 684,53	8 634,56	457 289,07
Installations techniques, outillage industriel	-	-	-	-
Installations générales, agencements divers	8 419,83	2 115,79	1 716,67	8 818,95
Matériel de transport	3 346,67	1 200,00	-	4 546,67
Matériel de bureau, informatique, mobilier	57 215,56	9 761,34	3 105,88	63 871,02
Emballages récupérables, divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et accomptes	-	-	-	-
Total Immobilisations corporelles (III)	**855 526,42**	**41 044,59**	**13 457,11**	**883 113,90**
Participations mises en équivalence	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts, autres immobilisations financières	-	-	-	-
Total immobilisations financières (IV)	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	**856 582,40**	**41 666,55**	**13 457,11**	**884 791,84**

Rubrique	Amortiss. Linéaires	Amortiss. Dégressifs	Amortiss. Exception.
Frais d'établissement, recherche (I)	-		
Autres immobilisations incorporelles (II)	**621,96**		
Terrains	-		
Construction sur sol propre	13 282,93		
Construction sur sol d'autrui	-		
Constructions installations générales	14 684,53		
Installations techniques, outillage industriel	-		
Installations générales, agencements divers	2 115,79		
Matériel de transport	1 200,00		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	9 761,34		
Emballages récupérables, divers	-		
Immobilisations corporelles en cours	-		
Avances et accomptes	-		
Total Immobilisations corporelles (III)	**41 044,59**	-	-
Participations mises en équivalence	-		
Autres participations	-		
Autres titres immobilisés	-		
Prêts, autres immobilisations financières	-		
Total immobilisations financières (IV)	-	-	-
TOTAL GENERAL	**41 666,55**	-	-

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN FLTE

Exercice clos le 30/06/2019

Rubrique	Montant début exercice	Augment. Dotation	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Provision pour reconstitution gisement	-	-	-	-
Provision pour investissement	-	-	-	-
Provision pour hausse des prix	-	-	-	-
Provisions pour fluctuation des cours	-	-	-	-
Amortissement dérogatoire	-	-	-	-
Prov. Fiscales pour implantation à l'étranger avt 01/01/92	-	-	-	-
Prov. Fiscales pour implantation à l'étranger après 01/01/92	-	-	-	-
Provisions pour prêts d'installation	-	-	-	-
Autres provisions réglementées	-	-	-	-
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**-**	**-**	**-**	**-**
Provisions pour litiges	-	-	-	-
Provisions pour garanties données aux clients	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marché à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	2 600,18	-	2 600,18	-
Provisions pour pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations	-	-	-	-
Provisions pour grosses réparations	-	-	-	-
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	90 043,00	12 936,00	-	102 979,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**92 643,18**	**12 936,00**	**2 600,18**	**102 979,00**
Provisions sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Provisions sur immobilisations corporelles	-	-	-	-
Prov. Sur immobilisations titres mis en équivalence	-	-	-	-
Provisions sur titres de participation	-	-	-	-
Provisions sur autres immobilisations financières	-	-	-	-
Provisions sur stocks et en cours	-	-	-	-
Provisions sur comptes clients	1 571,00	-	1 571,00	-
Autres provisions pour dépréciations	-	-	-	-
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**1 571,00**	**-**	**1 571,00**	**-**
TOTAL GENERAL	94 214,18	12 936,00	4 171,18	102 979,00

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES FLTE

Exercice clos le 30/06/2019

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A un an au +	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	1 466,00	666,00	800,00
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	**1 466,00**	**666,00**	**800,00**
Clients douteux ou litigieux	-	-	-
Autres créances clients	1 313,45	1 313,45	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
Etat- impots sur les bénéfices	-	-	-
Etat- Autes impots, taxes et versements assimilés	-	-	-
Etat- Taxe sur la valeur ajoutée	-	-	-
Etat- Divers	-	-	-
Groupes et associés	-	-	-
Débiteurs divers	-	-	-
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	**1 313,45**	**1 313,45**	**0**
Charges constatée d'avance	2 197,89	2 197,89	
TOTAL GENERAL	**4 977,34**	**4 177,34**	**800,00**

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-		-
Autres emprunts obligataires	-	-		-
Auprés des établissements de crédit	-	-		-
_A deux ans maximum à l'origine	-	-		-
_A plus de deux ans à l'origine	-	-		-
Emprunts et dettes financières divers	-	-		-
Fournisseurs et comptes rattachés	11 820,03	11 820,03		-
Personnel et comptes rattachés	21 811,43	21 811,43		-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	22 609,55	22 609,55		-
Impots sur les bénéfices	-	-		-
Taxe sur la valeur ajoutée	-	-		-
Obligations cautionnées	-	-		-
Autres impots taxes et assimilés	-	-		-
Dettes sur immo et comptes rattachés	-	-		-
Groupe et associés	3 878,72	3 878,72		-
Autres dettes	222 984,73	222 984,73		-
Dette représentative des titres empruntés	-	-		-
Produits constatés d'avance	50,00	50,00		-
TOTAL GENERAL	**283 154,46**	**283 154,46**	**0,00**	**0,00**

FONDS ASSOCIATIFS FLTE

Exercice clos le 30/06/2019

SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS

FONDS ASSOCIATIFS	Solde au début de l'exercice A	Augmen-tations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D=A+B-C
Fonds propres sans droit de reprise	0,00	0,00	0,00	0,00
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise	1 780 085,01	0,00	0,00	1 780 085,01
Réserves statutaires ou contractuelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Réserves réglementées	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
Report à nouveau	87 634,27	4 765,60	0,00	92 399,87
Résultat de l'exercice	4 765,60	38 510,63	4 765,60	38 510,63
Fonds propres avec droit de reprise	0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	479 062,34	0,00	27 558,71	451 503,63
Provisions réglementées	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**2 351 547,22**	**43 276,23**	**32 324,31**	**2 362 499,14**

FONDS DEDIES FLTE

Exercice clos le 30/06/2019

SUIVI DES FONDS DEDIES

RESSOURCES	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D=A-B+C
Dons et Legs					
Travaux		365 508,05	27 428,29	100 592,90	438 672,66
dont Legs				*0,00*	*0,00*
Fonds de Bourse Général & Delta		35 442,39	24 261,00	21 261,00	32 442,39
dont Legs				*0,00*	*0,00*
Evolution salariale		0,00	0,00	0,00	0,00
dont Legs				*0,00*	*0,00*
Total	**0,00**	**400 950,44**	**51 689,29**	**121 853,90**	**471 115,05**
dont Legs		***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***

CHARGES A PAYER FLTE

Exercice clos le 30/06/2019

Nature des charges à payer	Montant
Intérêts courus sur emprunts	-
Fournisseurs factures non parvenues	6 000,00
Dette fiscale	-
Salaires et Charges sociales	28 484,33
Disponibilités intérêts courus	-
Autres charges à payer	-
TOTAL GENERAL	**34 484,33**